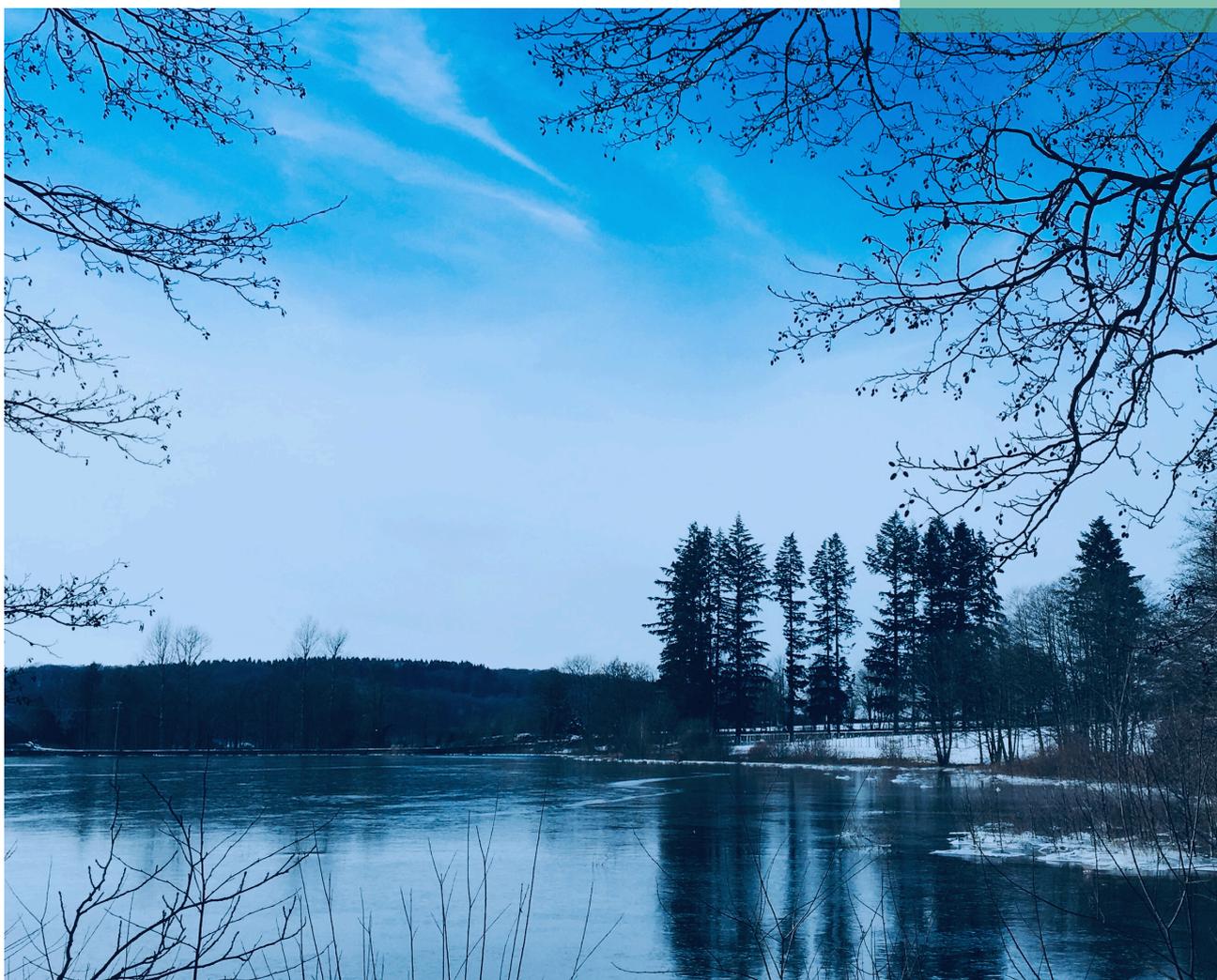




# NATURA 2000

DÉCEMBRE 2024



- ÉQUIPE NATURA 2000
- RETOUR SUR LES ANIMATIONS NATURA 2000
- LA RENOUÉE DU JAPON
- ZOOM SUR LES SOURCES CALCAIRES PÉTRIFIANTES
- ZOOM SUR LE DOCUMENT DE GESTION (DOCOB)



**Olivier FAURE, Président du Site Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan.**

## ÉDITO

Une nouvelle année d'animation des sites Natura 2000 s'achève sous le signe du dialogue !

Comme l'année précédente, 2024 a été marquée par le travail sur le projet d'extension du site Natura 2000 « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan », avec un travail d'animation et de concertation d'ampleur qui va se poursuivre jusqu'au Comité de Pilotage en 2025 où les élus seront amenés à se positionner sur le sujet. Sur plusieurs territoires, ce travail porte déjà ces fruits puisque des projets émergent !

Cette année, les premières sessions de formations MAEC (6 au printemps, 4 cet automne) à destination des agriculteurs et agricultrices engagés en 2023 ont eu lieu. Elles sont organisées en partenariat avec les Chambres d'Agricultures et les Syndicats de Bassin Versant des territoires concernés. Ces réunions se poursuivront au printemps prochain pour former tous les agriculteurs et agricultrices avant le 15 Mai.

Notre site du Sud Morvan a vu cette année la réalisation de la deuxième session du suivi des populations de Sonneur à ventre jaune. Ce suivi, réalisé en parallèle sur les quatre sites Natura 2000 de la région, nous rappelle l'importance d'une approche globale et concertée.

Dans cette période difficile pour le monde agricole, pour notre environnement et parfois anxiogène, il est rassurant de savoir que dans nos sites Natura 2000 le dialogue perdure avec comme objectif la prise en compte de tous les habitants de notre territoire.

## L'ÉQUIPE NATURA 2000 : ARRIVÉE DE SIDONIE HENNING

J'ai rejoint l'équipe Natura 2000 début Novembre 2024 en tant que Chargée de mission sur le site du Nord Morvan. Je m'appelle Sidonie HENNING et je suis originaire du Nord. J'ai souhaité quitter ma région pour découvrir de nouveaux horizons et la beauté des paysages du Morvan. J'ai commencé mes études sur la Côte d'Opale avec un diplôme universitaire en génie de l'environnement.

J'ai réalisé une licence 3 Sciences de la vie qui m'a permis d'étudier les thématiques autour du vivant. J'ai ensuite réalisé un Master Écologie Opérationnelle à Lille qui m'a permis de me former plus spécifiquement sur la préservation de la biodiversité et l'étude de la faune et la flore. Cette formation très concrète m'a formée à l'aspect terrain mais également à la sensibilisation et à la concertation locale autour de ce sujet.

J'ai fini ces 5 années d'études par un stage de 6 mois au Parc Naturel Régional de Scarpe-Escout. Ayant toujours eu un attrait pour le monde agricole, je souhaitais travailler sur une thématique qui allie la biodiversité et l'agriculture notamment l'élevage. J'ai donc réalisé un état des lieux des pratiques agricoles des éleveurs en prairies humides (fertilisations, fréquence de fauche, engagements environnementaux...) et des inventaires de la biodiversité sur ces prairies (botanique, papillons, coprophages et rapaces nocturnes). Cette expérience m'a convaincue sur ma volonté d'intégrer un Parc Naturel Régional pour poursuivre ses missions avec les acteurs du territoire.



## Retour sur l'année 2024

Cette année malgré un temps capricieux et une fréquentation touristique en baisse, les animations réalisées sur les sites Natura 2000 ont été une réussite. En incluant les animations réalisées sur la Réserve Naturelle Régionale des tourbières du Morvan, **ce sont 20 animations qui ont été proposées** par l'équipe du Parc tout au long de l'année 2024.

L'équipe Natura 2000 a organisé 7 animations, malheureusement 3 d'entre elles ont dû être annulées en raison des mauvaises conditions climatiques. Il faut toutefois retenir l'engouement depuis 5 ans pour la thématique chauves-souris à Arnay le duc (21) et Brinay (58).

Deux très belles journées ont été réalisées avec l'association de la Peurtenantine dans la vallée de la Canche et à la Fête de l'étang à Fontenay-près-Vézelay en binôme avec Estelle Burlotte, animatrice Natura 2000 au Pays Avallonnais.

Il faut également ajouter la sollicitation de la part de deux classes de BTS agricole sur les prairies de Montour en binôme avec Sophie Murarasu, garde technicienne de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan, ainsi qu'un temps d'échange avec une classe du lycée d'Avallon.

Pour l'année 2025, une partie des animations seront reproposées, peut être des nouveautés, sûrement des nouveaux secteurs et nous espérons pouvoir réaliser l'animation en canoë sur la Cure. En attendant, n'hésitez pas à nous contacter pour de nouvelles idées !



# LA RENOUÉE DU JAPON



*Bosquet de renouée du Japon, le long de laigne dans le sud Morvan. ©PNR /libre de droits*

## Une Espèce Exotique Envahissante

Provenant de l'Est de l'Asie, cette plante exotique envahissante fut importée en Angleterre en 1840. A cette époque, elle est commercialisée en Europe pour orner les jardins. Aujourd'hui, elle s'est installée plus principalement le long des axes routiers ou encore le long des cours d'eau, mais surtout dans les lieux où le sol est perturbé par la main de l'homme.

Cette grande plante herbacée vivace a des tiges creuses droites, jusqu'à 4m de haut, rougeâtres, qui peuvent ressembler au bambou. Les feuilles ovales ou triangulaires sont alternes le long de la tige. Les tiges sont issues d'un rhizome de 20 à 30 cm de diamètre qui se trouve profondément enfoui dans le sol.

## Quelles problématiques ?

Très compétitive, elle pousse très vite et étouffe les autres plantes présentes autour d'elle. Formant des bosquets denses, elle constitue un mur peu favorable à la faune et augmente le risque routier le long des routes. Le long des cours d'eau, elle favorise l'érosion des berges et dégrade la qualité de l'eau et des écosystèmes en supprimant les microhabitats et la diversité des espèces. Si les fleurs sont butinées par les abeilles, les graines ne sont pas consommées par les oiseaux.



*La renouée en fleur  
©Flickr\_libre de droits*

# LA RENOUÉE DU JAPON

## Comment lutter contre la Renouée ?

Comme pour toutes les espèces exotiques envahissantes (EEE), **il faut avant tout éviter son installation. Puisque chaque petit morceau de renouée se bouture facilement**, il faut éviter tous les engins de coupe qui hachent ou multiplient les morceaux et peuvent les éjecter sur plusieurs mètres ou les transporter. L'utilisation de produits phytosanitaires n'est pas conseillé car peu efficace voire contre-productif en supprimant les plantes et arbres qui pourraient la contenir. A proximité des cours d'eau, il y a un risque majeur pour les écosystèmes par dispersion de l'espèce.

Au Pnr du Morvan, la technique mobilisée comme pour beaucoup d'autres structures est la pose d'une bâche épaisse, si possible biodégradable avec parfois de la plantation d'aulnes, de saules, ou de noisetiers. Nous avons également réalisé de la fauche et de l'écrasement régulier. Si les résultats sont positifs, la prise en charge d'un secteur de renouée demande plusieurs années de suivis et donc de la motivation !



Clément Garineaud

## POUR ALLER PLUS LOIN

<https://especies-exotiques-envahissantes.fr>

<https://base-information-especies-introduites.fr/espece/reynoutria-japonica>

## 3 Méthodes de lutte

### ARRACHAGE



Arrachage des jeunes pousses

### ÉCRASEMENT



Bosquet aux sources de l'Yonne

### CONCASSAGE, BÂCHAGE



Zone de renouée bâchée le long du Ternin

# ZOOM SUR LES SOURCES CALCAIRES PÉTRIFIANTES

## DESCRIPTION

Les sources tufeuses sont des sources d'eau fraîche très chargée en calcaire qui, à l'inverse de la plupart des cours d'eau, vont édifier des structures en roche calcaire. A la sortie en surface, le calcaire, initialement transporté par l'eau, se cristallise : on dit qu'il précipite. Il est alors capté par des colonies d'algues et de bactéries qui vont le fixer sur le sol. Ces dépôts forment des petits reliefs nommés des « tufs ». Le tuf calcaire s'accumule et devient le support de mousse, qui elles-même fournissent plus de surface pour des nouveaux dépôts calcaires. C'est ainsi, qu'au fur et à mesure, les constructions de tufs se forment, changent, s'agrandissent, donnant parfois naissance à des vasques reliées entre elles par des cascadelles, comme c'est le cas à Fontenay-près-Vézelay.

## FAUNE & FLORE

Le système de vasques étagées parcouru par une eau fraîche et de bonne qualité offrent un milieu de vie particulièrement favorable aux nombreuses espèces de mousses (ou bryophytes) : *Cratoneuron filicinum*, *Bryum pseudotriquetrum*, *Palustriella commutata* etc.

Ce sont ces espèces qui nous permettent de caractériser l'habitat et évaluer son état écologique.

Peu d'espèces animales vivent dans les sources tufeuses mais l'on peut tout de même citer l'Agrion de Mercure (une demoiselle) et plusieurs espèces d'amphibiens.



*Agrion de Mercure (Coenagrion mercurial)*

## MESURES DE PROTECTION

Les sources calcaires pétrifiantes sont des habitats d'intérêts communautaires prioritaires, citées dans l'annexe I de la Directive Habitat-Faune-Flore.

**POUR ALLER PLUS LOIN**

<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/260020110>

# ZOOM SUR LE DOCOB

Le **document d'objectifs (DOCOB)** est le **document de gestion** d'un site Natura 2000, rédigé en concertation avec les membres du COPIL.

Il établit des états des lieux écologiques et socio-économiques, ainsi que les enjeux de conservation sur le périmètre. Les orientations de gestion, les propositions de mesures et d'actions, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre et les dispositions financières d'accompagnement. Ces objectifs s'inscrivent dans une perspective de sauvegarde de la biodiversité ayant justifié la création du site en maintenant le développement des activités humaines.

Les mesures d'actions préconisées peuvent être contractualisées par les acteurs locaux en site Natura 2000, qu'ils soient d'origine publique ou privée.

Les mesures de gestion et de conservation définies dans le DOCOB tiennent compte des **enjeux économiques, sociaux et culturels** du site, ainsi que les particularités régionales et locales. **Elles ne visent pas à interdire les activités humaines** dès lors que celles-ci n'ont pas d'impacts significatifs au vu des objectifs de conservation et de restauration des habitats et des espèces.

Les DOCOB des sites Natura 2000 du Morvan ont été mis à jour suite à la fusion administrative des sites qui s'est opérée en 2018. Depuis, il n'y a plus que 2 sites Natura 2000 et donc 2 DOCOB.

Dans le cadre du projet d'extension du site du Nord Morvan, le DOCOB devra donc être complété et actualisé après la validation des périmètres.

Ces documents bien que volumineux sont accessibles à tous, soit via des exemplaires en mairie ou bientôt en ligne sur notre site internet : <https://biodiversitedumorvan.n2000.fr/>

Ils sont une source d'informations précieuses et permettent la mise en place d'actions sur le terrain.

## L'ÉQUIPE NATURA 2000



**Clément Garineaud**

**Animateur de site**

« Milieux humides, forêts, pelouses & habitats à chauves-souris du Morvan »



**Camille Guet**

**Animatrice de site**

« Bocage, forêts et milieux humides du Morvan »



**Patrice Boulongne**

**Chargé de mission  
Natura 2000**

« Expertise Natura 2000 »



**Sophie Savre**

**Assistante  
administrative &  
finances**

Natura 2000



**Sidonie Henning**

**Animatrice de site**

« Milieux humides, forêts, pelouses & habitats à chauves-souris du Morvan »



## CONTACT



**Parc naturel régional du  
Morvan**

Maison du Parc

58230 SAINT BRISSON

Tél. 03 86 78 79 00

[biodiversite@parcdumorvan.org](mailto:biodiversite@parcdumorvan.org)

**Toutes les actualités et informations  
sur Natura 2000 dans le Morvan sur :**  
<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

**Pour en savoir plus :**  
[www.parcdumorvan.org](http://www.parcdumorvan.org)  
[www.bourgogne.developpement  
nt-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne.developpement<br/>nt-durable.gouv.fr)



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)  
L'Europe investit dans les zones rurales.  
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19.